



902, boul. Baril Ouest, Princeville (Québec) G6L 3W6  
(819) 364-2057 fax : (819) 364-2056  
Site web : www.javelbf.com

## ACG-12 HYPOCHLORITE DE SODIUM EN SOLUTION UN1791

### FICHE SIGNALÉTIQUE

Mise à jour : 1<sup>ER</sup> avril 2014

---

En cas d'urgence : (613) 996-6666

---

### INDENTIFICATION DU PRODUITS :

Nom du produit : Hypochlorite de sodium en solution Javel ACG-12  
Nom chimique : Hypochlorite de sodium  
Synonyme(s) : Eau de javel  
Famille chimique : Chlorite  
Formule moléculaire : NaOCl  
Usage du produit : Purification de l'eau, agent désinfectant  
Classification SIMDUT : E-Matière corrosive ; D-2B

---

### COMPOSITION :

Ingrédients dangereux	%P/V	T.W.A de l'ACGIH	No Cas
Hypochlorite de sodium	12 – 14	0,5 ppm	7681-52-9

---

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES :

Etat physique : Liquide  
Aspect et odeur : Solution aqueuse claire, de teinte jaune verdâtre, à forte odeur de chlore.  
Point d'ébullition (°C) : Décomposition lente à 40°C en NaCl et NaClO<sub>3</sub>  
Point de fusion/de congélation : -25°C pour une solution 12%  
Tension de vapeur : 17,5 mmHg à 20°C  
Densité de vapeur : Aucune donnée  
Gravité spécifique : Environ 1,175 g/ml  
Taux d'évaporation : Aucune donnée  
Solubilité : Miscible en toutes proportions dans l'eau  
Volabilité en % par volume : Aucune donnée  
pH : 11,5 – 13,0  
Coefficient de répartition  
Eau/huile : Aucune donnée

---

---

## ACG-12

---

### RÉACTIVITÉ :

Stabilité :	
Dans les conditions normales :	Instable au-delà de 40°C, exposé au soleil, ou au contact de métaux
En présence de flammes :	Instable
Risque de polymérisation brutale :	Nuls
Conditions à éviter :	Température supérieures à 40°C
Substances incompatibles :	Les acides forts, l'ammoniaque, les matières oxydables, l'urée, le nickel, le cuivre, le fer, le manganèse et la plupart des métaux.
Produits de décomposition ou de combustion dangereux :	Du chlore gazeux si en contact avec des acides, de l'oxygène au contact des métaux.

---

### ACCRÉDITATION :

Javel BF-12 est accrédité NSF Standard 60

### DESCRIPTION RÉGLEMENTAIRE : (selon la loi sur le TMD)

Pour emballage de plus de 5L en quantité non limitée :

Appellation réglementaire :	Hypochlorite en solution
Classification :	Matière corrosive, classe 8
Numéro d'identification du produit(NIP)	UN1791
Groupe d'emballage :	III

---

### RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Point d'éclair (méthode) :	Ininflammable
Température d'auto-ignition :	Sans objet
Limites d'explosivité dans l'air(5) :	lim. Sup. : sans objet Lim. Inf. : sans objet
Agents d'extinction :	Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les objets environnants

Techniques de lutte contre l'incendie :

Porter une tenue de protection complète, y compris un respirateur autonome.  
Retirer les contenants de stockage de la zone d'incendie si possible. Les arroser avec un jet d'eau pour les refroidir afin d'éviter une augmentation de pression.

---

## ACG-12

---

### TOXICOLOGIE ET RISQUES POUR LA SANTÉ :

Limites d'exposition recommandées :	TLV de l'ACGIH : 0,5 ppm (comme pour le chlore)
Données toxicologiques :	
Hypochlorite de sodium :	DL 50 (oral, rat) : 8,910 mg/kg CL 50 (inhalation, rat) > 10500 mg/m <sup>3</sup> /H
Carcinogène :	Les éléments constitutifs de ce produit ne sont pas inscrits comme cancérogènes.
Reproduction :	Aucune information n'est disponible
Mutagénèse :	Aucune information n'est disponible
Teratogénèse :	Aucune information n'est disponible
Substances synergiques :	Aucune substance connue
Effets en cas d'exposition par :	
Inhalation :	* <b>Corrosif !</b> peut entraîner une irritation du nez et des voies respiratoires supérieures, des maux de tête et de la toux
Contact cutané :	* <b>Corrosif !</b> risque d'irritation grave localisée, de brûlures et de lésions. Le contact prolongé ou répété avec des solutions diluées peut décolorer la peau ou provoquer une dermatite.
Contact oculaire :	* <b>Très corrosif !</b> risque d'irritation et de lésions graves pouvant entraîner la cécité.
Ingestion :	* <b>Corrosif !</b> risque de brûlures de la bouche et de la gorge. Douleurs vives, vomissements.

---

### PREMIERS SOINS : Attention **CORROSIF !**

Inhalation :	Amener la victime à l'air libre et rester auprès d'elle. Obtenir d'urgence des soins médicaux.
Contact cutané :	Retirer les vêtements contaminés. Rincer les régions atteintes à l'eau courante pendant au moins <b>20 minutes</b> . Obtenir d'URGENCE des soins médicaux.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins <b>30 minutes</b> en maintenant les paupières ouvertes. <b>Obtenir des soins médicaux immédiatement.</b>
Ingestion :	Si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en état convulsif, lui faire rincer la bouche et boire de un demi à un verre d'eau pour diluer le produit. NE PAS faire vomir. <b>Obtenir des soins médicaux immédiatement.</b>

---

## ACG-12

---

### MESURES PRÉVENTIVES :

Vérifications techniques :	Il est recommandé d'installer des ventilateurs d'évacuation locaux.
Protection respiratoire :	Respirateur anti-chlore homologué par le NIOSH/MSHA muni de cartouches lorsque nécessaire.
Protection de la peau :	Utiliser des gants de caoutchouc, un tablier et des bottes en caoutchouc si nécessaire.
Protection des yeux :	Risque d'atteinte des yeux : lunettes monocouques antiacides.

---

Autre matériel protecteur :	Douche d'urgence et fontaine oculaire dans les locaux de stockage et de manutention.
Techniques de manutention et matériel :	Protéger les contenants contre les dommages physiques,
Température de stockage (en °C) :	Moins de 29°C et au-dessus du point de congélation.
Conditions de stockage :	Garder dans un endroit frais (à moins de 29°C), Sec, bien ventilé, loin des substances incompatibles et à l'abri de la lumière directe du soleil.
Précautions supplémentaires :	Aucune exigence particulière.

---

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Consigne en cas de fuite ou de déversement :  
Ventiler le secteur. Arrêter et contenir la fuite ou le déversement. Absorber à l'aide d'une matière inerte (sable, cendres, etc.), recueillir et éliminer. Pour récupérer, pomper dans des contenants en polyéthylène.

Méthode d'élimination :  
Consulter les réglementations municipales, provinciales et fédérales en vigueur sur l'élimination des produits chimiques.

---

### RÉFÉRENCE :

Fiches signalétique du fournisseur.